

En ROUTE pour la METAMORPHOSE



« NAÎTRE EN MARTINIQUE, C'EST NAÎTRE SUR LA SCÈNE D'UN DOUBLE CRIME, COLONIAL ET ÉCOLOGIQUE »

©RCI Martinique

Les violences faites à la Terre et au vivant sont la prolongation des dominations sociales, patriarcales, racistes et coloniales subies par tous les corps considérés comme « subalternes » depuis des siècles pour nourrir et perpétuer le système productiviste. En appelant à une rupture radicale avec le paradigme dominant et ses avatars, la Fondation Danielle Mitterrand défend une décolonisation de nos luttes et de nos manières d'être au monde, pour s'ouvrir à d'autres voix et reconnaître la force inspiratrice de cette pluralité de modes d'existence.

Dans cet entretien, Malcom Ferdinand, ingénieur environnemental et chercheur en sciences politiques, revient sur l'importance de redéfinir le champ de l'écologie à l'aune de l'héritage colonial et de ses conséquences. A partir de « l'affaire du chlordécone » dans les Antilles, les enjeux écologiques apparaissent indissociables des impératifs de justice sociale et environnementale, d'égalité et d'émancipation de toute forme d'oppression.

*

Malcom, peux-tu te présenter et nous en dire sur plus sur ce qui t'a amené à te concentrer sur l'écologie décoloniale ?

Je suis chargé de recherche au CNRS en science politique, et je suis né en 1985 en Martinique. Naître en Martinique c'est naître sur la scène d'un double crime : colonial et esclavagiste, et environnemental. En 1985 on utilisait déjà le chlordécone comme pesticide depuis 13 ans, dans le cordon ombilical qui me reliait à ma mère on trouvait déjà cette molécule.

J'ai grandi dans les ruines de l'esclavage colonial, dans les champs de cannes et de bananes. Dès qu'on est enfant, on commence vite à comprendre les rapports sociaux raciaux entre personnes riches et élevées dans les institutions, et les personnes qui travaillent dans les champs. Cela m'a inspiré pour formuler la proposition de « l'écologie décoloniale » affirmant la nécessité de prendre en compte en même temps que la préservation de la vie sur Terre, les revendications d'émancipation, de dignité, d'égalité, de liberté de générations de populations marquées par l'histoire coloniale et esclavagiste de la modernité.

Peux-tu nous en dire plus sur ce concept que tu as travaillé dans ton livre *Une écologie décoloniale : penser l'écologie depuis le monde caribéen* ?

La manière dont je formule l'écologie décoloniale, avec d'autres, repose sur le constat du monde de la modernité basé sur deux grandes fractures : une fracture environnementale et une fracture coloniale. De part et d'autre chacun va se concentrer sur « sa » fracture. Des courants politiques ont réfléchi [de nombreux enjeux environnementaux comme] l'arme nucléaire, les pesticides, le changement climatique, mais dans leurs réflexions ils ont sous-estimé la manière dont les causes et conséquences de ces problématiques vont impacter davantage certains peuples, et notamment des personnes racisées, et/ou (anciennement) colonisées, en particulier les peuples autochtones de la Terre, dont ceux en France. De l'autre côté, chez de nombreux penseurs postcoloniaux, antiracistes, on ne se méfie pas de l'écologie, l'on hésite à se l'approprier alors qu'elle fait pourtant partie des conditions de confrontation avec la fracture coloniale. Le terme « écologie décoloniale » a donc la volonté de dépasser cette double fracture. Il s'agit de comprendre qu'on ne peut plus se confronter à la fracture environnementale sans faire face à ses contradictions coloniales ; et de même, on ne peut plus proposer une pensée décoloniale sans s'intéresser aux enjeux écologiques.

Pourquoi l'écologie radicale ne peut-elle être que décoloniale, et n'est pas juste un adjectif accolé interchangeable avec d'autres qualificatifs ?

Il ne s'agit pas d'un « type » de l'écologie mais d'une manière de penser la Terre et le monde qui ne sépare pas l'enjeu de préservation des équilibres écosystémiques de l'enjeu de dignité, d'égalité hommes-femmes, d'émancipation postcoloniale. Les personnes qui se revendiquent d'une écologie sans prendre en compte cette donnée historique, [à savoir] la manière dont les pays se sont constitués, enrichis, [donc] l'histoire coloniale et esclavagiste de l'Occident, ne font pas de l'écologie mais plutôt de « l'environnementalisme » qui, bon gré mal gré, tend à reproduire des invisibilisations de certaines personnes et proposer des solutions qui peuvent être inopérantes, voire parfois complètement violentes à l'égard des peuples autochtones. L'une des ambitions de l'écologie décoloniale est de rendre possible l'émergence d'une pluralité de discours. Puisqu'il s'agit de la Terre, tout le monde devrait avoir le droit de parler, penser, écrire sur ces enjeux. Cela veut dire, en retour, que personne n'a l'apanage du discours écologiste.

Tu as mentionné le chlordécone. Peux-tu nous situer l'histoire de ce scandale en Martinique et Guadeloupe ?

« L'affaire du chlordécone » en France fait référence à l'épandage d'un insecticide, fabriqué à partir d'une molécule cancérigène, le chlordécone, de 1972 à 1992 officiellement, et un peu plus tard frauduleusement. C'est un produit qui a été épandu dans les bananeraies, qui se présentait sous forme de poudre blanche. Cette molécule fait partie de la famille des organochlorés comme le DDT [dichlorodiphényltrichloroéthane], et est extrêmement rémanente, restant dans les sols pour des périodes allant de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'années en fonction des types de sols. Toutes les terres antillaises ne sont pas contaminées, mais une partie des sols pollués contamine des aquifères, écosystèmes, bassins versants, animaux, certaines sources... ce qui fait que plus de 90% des personnes vivant dans les Antilles est contaminé au chlordécone ! Les conséquences, notamment chimiques, sont désastreuses pour la population : retard du développement cognitif, moteur et visuel de certains enfants ; problèmes de grossesse et, entre autres, augmentation des chances de développer un cancer de la prostate. [A cela on peut ajouter sans doute un] ensemble de problèmes encore à penser liés à l'effet cocktail avec toutes les autres molécules utilisées aux Antilles. C'est un cas classique de « justice environnementale ». Par ce terme, je veux parler du mouvement social qui a émergé d'abord aux États-Unis à la fin des années 1970-80 et qui depuis s'est étendu à l'ensemble des peuples de la Terre qui ont été contaminés par différentes substances et qui se sont mobilisés. Les Martiniquais et Guadeloupéens font de même.

Quelles ont été, dans les grandes lignes, les mobilisations des habitant.e.s sur le sujet ?

Cela n'a pas été linéaire, il y a eu différents moments de mobilisations qui ont pris des formes diverses. Il y a eu des actions pour rendre visible le sujet à travers la presse entre 2002 et 2006. Des plaintes ont été déposées par différentes personnes, associations et entreprises en Martinique et en Guadeloupe dès l'an 2000. Celles déposées en 2006-2007 furent confrontées à des embûches concernant leur recevabilité : plus de 10 ans alors que pendant tout ce temps et encore aujourd'hui, des Antillais sont toujours exposés au chlordécone.

A partir de 2018, on assiste à une mobilisation beaucoup plus populaire, avec des manifestations, des forums sociaux, des nouveaux collectifs qui se forment comme le collectif « zéro chlordécone, zéro poison », des associations de santé environnementale en Martinique et en Guadeloupe. On a de nouveaux dépôts de plaintes au tribunal pénal et au tribunal administratif. Aujourd'hui, un ensemble de chercheurs travaillent par ailleurs sur des techniques de dépollution qui semblent prometteuses.



©Observatoire Terre-Monde



©Radio Caraïbes Internationale Martinique

Après des années d'utilisation du chlordécone par les industriels, l'insecticide toxique a empoisonné les sols, les eaux, les aliments et les corps de plus de 90% des habitant.e.s de la Martinique et de la Guadeloupe. Une réalité que dénoncent les habitant.e.s lors des manifestations dans les rues de Fort-de-France en 2021.

Qu'est-ce que l'utilisation massive du chlordécone et la gestion actuelle des revendications des populations nous dit de l'histoire coloniale de la France et de ses pratiques néocoloniales actuelles ?

[Ce scandale est loin d'être un accident comme certains politiques le disent]. Il s'agit d'un petit groupe de personnes qui détiennent les filières et qui ont fait le choix d'augmenter les profits à court terme dans une perspective capitaliste.

Cela fait scandale parce qu'hormis les industriels de la banane qui ont en toute connaissance de cause empoisonné une bonne partie de la population, on a un État qui a failli à sa mission de protéger ses concitoyens, de permettre à tout citoyen de vivre dans un environnement sain.

La première faille réside dans l'autorisation d'utiliser ce produit. Une première demande a été faite en 1969 durant laquelle la commission des toxiques refuse en disant que ce produit ressemble trop au DDT, préalablement décrit et dénoncé par Rachel Carson en 1962 dans *Silent Spring* [Printemps silencieux].

En 1972 le même produit est soumis à nouveau et cette fois-ci, accepté, de manière provisoire mais qui va durer de longues années. [Cette autorisation pose d'autant plus problème que] dans cette commission siégeaient les industriels ! Ainsi la première faille de l'État c'est d'avoir autorisé et maintenu le produit pendant un temps alors que des alertes étaient là. [En effet], en 1975 aux États-Unis, le pays d'où venait la production de chlordécone, après des contrôles de la part de l'État, la fabrication et vente de cette molécule sont arrêtées. Des problèmes étaient constatés, notamment auprès des ouvriers qui étaient atteints du « syndrome du Képone » - qu'on appelle Curlone aux Antilles [causant des atteintes neurologiques]. Malgré cette alerte, en 1981, en France au lieu d'arrêter l'utilisation du produit, on décide d'homologuer cette molécule, puis même de nationaliser la production. Des industriels se retrouvent vendeurs de pesticides et producteurs de bananes !

La deuxième faille de l'Etat est le fait d'avoir tardé à la protection des citoyens. Entre l'arrêt officiel du chlordécone de 1992 et le moment où on va protéger effectivement les citoyens il s'est écoulé plusieurs années ! Par exemple, les filtres à charbon actif pour protéger l'eau ont été installés dans les années 2000 [seulement], il a fallu attendre 2003 pour que des terres soient testées ou encore 2008 pour que la pêche en rivière soit interdite.

Enfin, on a une faille probable de la justice qui renforce le scandale. Nous sommes en 2022, cela fait donc 50 ans que le chlordécone a commencé à être utilisé et que les populations martiniquaises et guadeloupéennes sont quotidiennement exposées. Or, à ce jour la justice n'a reconnu aucune personne physique ou morale – entrepreneurs, ministre, collectivités, représentants, etc. – responsable d'une quelconque faute ! Aux États-Unis, en 3 ans, les enquêtes parlementaires, les modifications juridiques, les mesures de protection des citoyens, et les procès étaient bouclés !

Les enquêtes épidémiologiques avaient même été lancées immédiatement. Tout cela crée beaucoup de colère aux Antilles. Cette colère prend ces racines dans la longue histoire coloniale et esclavagiste. On a le sentiment d'une justice à deux vitesses qui ne touchera jamais certains grands acteurs économiques du pays [en l'occurrence ici les « békés » qui sont, dans les Antilles, les blancs créoles associés à la production de bananes].



Manifestation dans les rues de Fort-de-France en 2021 contre la prescription dans « l'affaire du chlordécone ». Les demandes de justice sociale et environnementale sont au cœur des revendications

Il y aussi ce « 2 poids 2 mesures », dans les poursuites en justice de militant.e.s qui exigent lors de manifestations [celles de 2018 notamment particulièrement visibles] le droit de vivre dans un environnement sain. Les quelques jeunes qui veulent régler ce problème et agir sont poursuivi.e.s tandis que les entreprises, elles, ne sont pas condamnées en 50 ans ! Une instruction pénale est d'ailleurs en cours et semble s'orienter vers un non-lieu pour cause de prescription. Symboliquement cela veut dire : « on peut faire ce qu'on veut de vos terres et de vos corps », et personne n'a de comptes à rendre. C'est une manière de continuer à déshumaniser les Antillaises et Antillais. Si la molécule avait contaminé 90% de l'Hexagone, je ne suis pas sûr que les réactions politiques auraient été les mêmes !



Ce que l'écologie décoloniale veut dire, c'est qu'on ne peut pas penser la crise écologique sans interroger l'imaginaire profond de ce qu'est la France. On ne peut pas changer la société sans repenser l'histoire coloniale et esclavagiste

Pourquoi dans le cas du chlordécone la notion d'écologie décoloniale fait-elle particulièrement sens ?

D'abord le chlordécone fait référence à un « habiter colonial », mis en place à partir de la fin du XV^{ème} siècle. C'est une manière violente, patriarcale et misogyne de penser son existence sur Terre.

Dans le contexte de la colonisation française, cela a donné lieu à des prises de terres, des massacres, des violences faites aux peuples premiers. Cela a aussi entraîné une transformation des paysages divers et variés en unités visant uniquement la production et l'exploitation de ce qui est pensé comme « ressources ».

On peut penser à l'extraction de minerais ou encore à la production intensive de certaines denrées comme la canne à sucre, le coton, etc., et aujourd'hui les bananes. Il ne suffit pas d'obtenir une indépendance ou une souveraineté via un statut juridique pour en avoir fini avec la colonisation.

Malgré la départementalisation des Antilles, qui officiellement ne sont plus des colonies, ces territoires sont encore habités comme si la seule manière de les vivre était des plantations à perte de vue [vouées en plus majoritairement à l'exportation] ! L'une des fonctions fondamentales de la colonisation est de séparer les autochtones de leurs relations à la Terre. [Il est frappant de voir, avec le cas du chlordécone que] la manière dont je peux prendre soin de mon corps est de prendre soin de la Terre.

Soit on a une approche techniciste en se disant « le problème c'est la molécule, donc il faut dépolluer les sols pour tout régler »... - et on peut continuer à habiter les Antilles de la même façon avec les relations de domination que cela comprend. Soit, et c'est là qu'il y a une vraie nécessité d'écologie décoloniale, on peut prendre ce cas comme un levier pour une refondation des manières d'habiter ces îles.

Dans ton livre tu parles de la crise écologique comme d'une crise de la relation et d'une crise de la justice, qu'est-ce que tu entends par là ?

La mise en cale dans les navires négriers c'est la négation de la possibilité d'une rencontre. Face à la crise climatique, il faut que l'on puisse créer les conditions dignes et égales de la rencontre, de pouvoir retrouver, renouer une forme de relation. La question devient alors : à quelles conditions est-il possible d'instaurer un monde commun, surtout quand des personnes héritent de manières différentes d'une histoire violente ? Il y a certaines conditions, notamment la justice, qui permet de se rencontrer et créer une scène discursive pour se parler, reformuler des récits.

Tu as co-créé l'Observatoire Terre-monde, Centre d'études des écologies politiques des Outre-mer français et leurs proches régions. Pourquoi ? En quoi consiste-t-il ?

L'Observatoire Terre-monde (OTM) a été co-créé avec différentes personnes qui avaient des façons de penser l'écologie sans mettre de côté cette histoire coloniale. Les Outre-mer étant les restes de l'Empire français, c'était logique de commencer par là. On part depuis ces espaces mais on ne s'y limite pas.



L'OTM est la prolongation de mes engagements : rendre concret l'émergence d'autres discours écologistes depuis d'autres espaces, marginalisés, [en l'occurrence] les Outre-mer et leurs proches régions. On veut à la fois rendre accessibles et partager des connaissances, animer la recherche sur ces sujets, motiver des jeunes chercheurs et personnes issus des territoires à s'intéresser à ces questions dans différentes disciplines etc.

Qu'est-ce que les Outre-mer peuvent apporter dans la nécessaire transformation de nos manières d'habiter le monde ? Peux-tu donner des exemples concrets de basculements, de ruptures que cela peut favoriser ?

Cela permet d'amener sur le devant de la scène les paroles, les présences, les corps des peuples autochtones et des afro-descendants. On a inventé une façon de parler de l'environnement tout en effaçant celles et ceux qui habitent les espaces avec la plus grande biodiversité ! Il est important de prendre en compte les différentes formes de savoirs et ne pas opposer les savoirs traditionnels à la science moderne mais plutôt chercher des articulations intelligentes. Cette « écologie du savoir » peut insuffler les forces de transformation sociétale. [La perspective des Outre-mer] montre aussi la singularité de la violence plantationnaire et extractiviste de ces territoires, marqués [en plus] par des inégalités qui font qu'à la moindre crise cela explose. C'est une violence dont on est préservée quand on est en Hexagone quand la banane arrive dans notre bouche sans qu'on ait le visage de l'ouvrière exploitée et exposée [au chlordécone et aussi aux autres pesticides], qui a dû porter des régimes de bananes sur son dos cassé. Ramener cette violence sur le devant de la scène est important.

As-tu envie de rajouter quelque chose ?

Sur le chlordécone j'aimerais rappeler que 95% des bananes produites dans les Antilles ont été consommées en France hexagonale. Nous attendons des formes d'alliances et de soutiens dans cette lutte, sachant que nous faisons partie de ce système et que, que nous le voulions ou non, nous en avons bénéficié. C'est un appel à tous les habitant.e.s de l'Hexagone à nous rejoindre dans cette lutte.